

ODYSSEY SURF SCHOOL

61 Avenue de la Presqu'île - 56510 Saint-Pierre Quiberon

Mail : odyssey.surfschool56@gmail.com

Tél : 06 81 10 06 43

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

I- Informations générales

- Nom du stagiaire :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Numéro de téléphone :
- Adresse email :
- Adresse :
- Code Postal :
- Ville :
- Taille :
- Poids :
- Je suis : un homme une femme

II- Santé & sécurité

Personne à prévenir en cas d'accident :

- Nom :
- Prénom :
- Numéro de téléphone :

Problèmes médicaux particuliers du stagiaire à signaler comme les allergies ou les problèmes respiratoires :

.....
.....
.....
.....

ODYSSEY SURF SCHOOL

61 Avenue de la Presqu'île, 56510 Saint-Pierre Quiberon

Numéro de siren : 92455301900010



III- Autorisation parentale dans le cadre d'une personne mineure souhaitant prendre un cours

Je soussigné(e) madame, monsieur.....
Autorise mon enfant.....

à suivre les cours de surf organisés par la Odyssey Surf School. Les parents et tuteurs légaux des enfants inscrits reconnaissent avoir pris connaissance du règlement ci-joint. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'école et des conditions d'assurance et notamment de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire de personne.

IV - Droit à l'image

J'autorise l'école Odyssey Surf School à utiliser les images sur lesquelles j'apparais

OUI NON

V- Capacité à nager en autonomie

Je sais nager 25 mètres OUI NON

Je sais mettre la tête sous l'eau : OUI NON

Mon enfant sait nager 25 mètres : OUI NON

Mon enfant sait mettre sa tête sous l'eau : OUI NON

V- Règlement

Art.1. inscription : toute inscription dans l'école de surf se fera à partir du présent document et devra être dûment complété par l'intéressé ou par le parent - tuteur s'il s'agit d'un mineur.

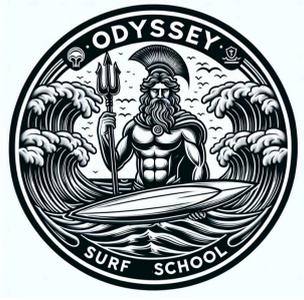
Art.2. annulation des cours : en cas de mauvaises conditions météorologiques les cours ne pourront pas être effectués dans le cadre du forfait souscrit et seront reportés à une date ultérieure ou remboursés. Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés.

Art.3. responsabilité de la structure : les stagiaires seront pris en charge par l'école de surf Odyssey Surf School, et donc sous la responsabilité de son éducateur Monsieur Guillaume Quentin, à l'heure du rendez-vous fixé, ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents - tuteurs à la fin du cours. La responsabilité civile de l'école de surf concernant ses stagiaires cesse en dehors de ces heures, dans les délais décrits ci-dessus. Les parents devront s'assurer que le cours a bien lieu en amenant leurs enfants au lieu de rendez-vous. Il est fortement déconseillé aux stagiaires de laisser des objets de valeur dans le local ou le camion de l'école de surf. L'école de surf décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ces lieux.

ODYSSEY SURF SCHOOL

61 Avenue de la Presqu'île, 56510 Saint-Pierre Quiberon

Numéro de siret : 92455301900010



Art.4. assurance : les stagiaires bénéficient du contrat d'assurance délivré par la Banque Populaire Grand Ouest. Ce contrat délivre notamment des garanties en responsabilité civile, en individuel accident, assistance et recours dont les modalités sont décrites dans le contrat Banque Populaire Grand Ouest mis à disposition. Cette couverture n'est valable que pendant les heures de cours. Si vous évoluez seul, il est conseillé de souscrire une "licence pratiquant " auprès d'un club de surf affilié à la Fédération Française de Surf. Vous pouvez souscrire une assurance complémentaire si vous estimez ne pas être suffisamment couvert par le contrat souscrit par l'école de surf.

Fait à

Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

« A bientôt sur les vagues ! » Quentin

ODYSSEY SURF SCHOOL

61 Avenue de la Presqu'île, 56510 Saint-Pierre Quiberon

Numéro de siret : 92455301900010